



# C.H.S.C.T. fonte

Réunion Du

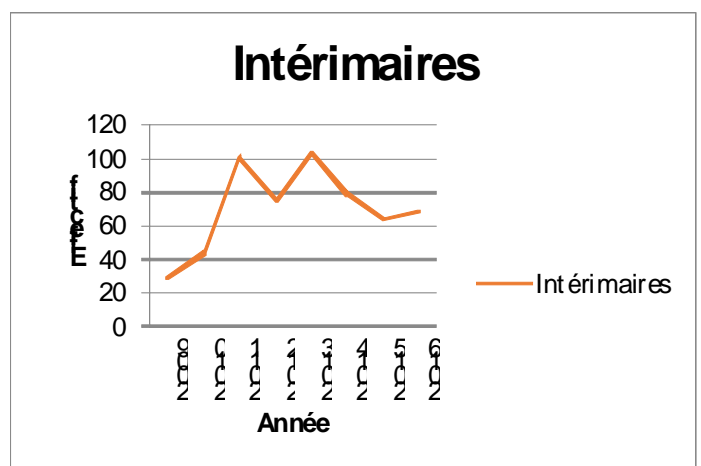
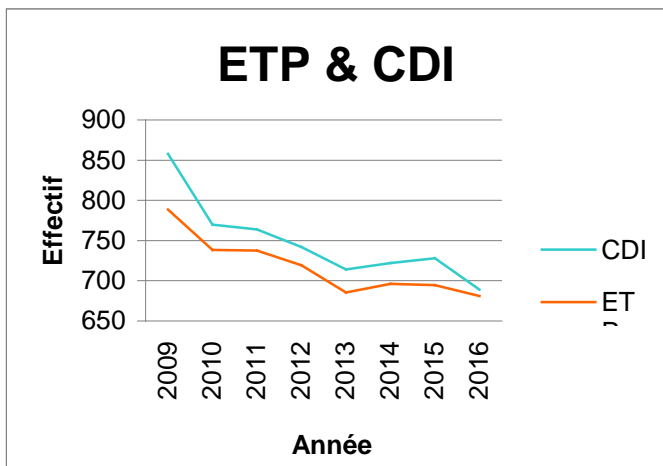
quatrième trimestre 2016

17N020

## Effectifs

| année | CDI | Intérimaires | CDD/contrat pro/stage | ETP CDI | Effectifs physiques |
|-------|-----|--------------|-----------------------|---------|---------------------|
| 2009  | 858 | 29           | 41                    | 788,6   | 928                 |
| 2010  | 770 | 44           | 67                    | 738,22  | 881                 |
| 2011  | 764 | 101          | 31                    | 737,5   | 896                 |
| 2012  | 742 | 75           | 61                    | 719,1   | 878                 |
| 2013  | 714 | 103          | 95                    | 685,6   | 912                 |
| 2014  | 722 | 79           | 78                    | 696,1   | 880                 |
| 2015  | 728 | 64           | 73                    | 694,4   | 865                 |
| 2016  | 689 | 68           | 86                    | 680,9   | 843                 |

\*Equivalent Temps Plein → cet indicateur est la représentation de l'effectif présent 100% du temps (incluant les temps partiels et autres)



## La fin de la précarité ce n'est pas pour tout de suite !

D'ici peu, un implant (pas le contraceptif mais un bureau de recrutement) va être installé aux grands bureaux. C'est la société d'intérim Randstad qui décroche le pompon.

En ce qui nous concerne, l'on retiendra la superbe phrase « stabiliser la population de fondeur en limitant le recours à l'intérim » ...**Retenez vos larmes.....**

D'autant plus que notre tout nouveau président de CHSCT nous confie que l'avenir n'est pas aussi rose que l'on pourrait penser ! Eh oui, pas de vision à long terme sur l'avenir économique, la pérennité du HF2 (le fameux HF2) et blabla.... et si une invasion extraterrestre avait lieu. Ils sont prévoyants nos patrons, on peut leur dire merci !

## Présentation de l'analyse ergonomique de conduite à distance roue-pelle T30

Le malheur des uns fait le bonheur des autres. Hormis la perte d'un agent d'exploitation au sein du Broyage Charbon, le projet d'automatisation de la Roue Pelle T30 a au moins le mérite de mettre en évidence une multitude de problèmes côté A5/A11 du secteur AQHF. La conduite « automatique » actuelle de ces engins n'a rien d'une conduite autonome. Une situation malheureuse qui dure depuis des années et qui semble en passe d'être résolue afin de pouvoir réaliser le moins « un ».

Domage d'avoir attendu T30 pour « DECOUVRIR » et « REDECOUVRIR » les soucis sur A5/A11.

## Consultation du CHSCT

Reprise d'activité granulation nord Hf4, vous trouverez ci-dessous la déclaration des membres CGT.

*« Objet : consultation du chsct sur la ré internalisation de la granulation HF4*

*Le 09 février 2017*

*L'externalisation de certains de nos ateliers a permis de réduire les effectifs avec une perte de connaissances nécessaires à la bonne maitrise de nos installations. Le syndicat CGT a toujours combattu fermement cette politique.*

*La ré internalisation de nos outils et de nos activités cœur de métier reste une demande forte de la CGT. Sur le principe, nous ne pouvons qu'être favorables.*

*La teneur des échanges, des informations fournies sur les perspectives du projet doivent nous permettre d'afficher cette volonté commune de réussir ce projet.*

*Les remarques faites par le CHSCT ainsi que celles de l'inspection du 02 février 2017 doivent être mises au procès-verbal. Il conviendra de communiquer au CHSCT les actions entreprises sous forme de risques identifiés et plan d'actions adéquats.*

*Une réorganisation précipitée ne permet pas une organisation du travail incluant une totale maîtrise des risques. Sur ce point, nous demandons la communication au CHSCT de tous les incidents et quasi-accidents survenus sur le périmètre de façon à avoir une vision d'ensemble des risques potentiels.*

*La ré-internalisation implique également un redimensionnement cohérent des équipes, des plans de formations à hauteur des besoins et une communication de terrain en temps réel efficace et précise. Il est essentiel de recueillir les remarques et questions du personnel et d'y apporter une réponse et/ou une solution pour qu'un maximum de collaborateurs adhèrent aux projets.*

*Le CHSCT se réserve le droit de voter une motion et d'utiliser les outils à sa disposition si des situations présentaient des risques pour l'ensemble des intervenants ainsi que pour les populations voisines (risques industriels) »*